

FICHE INFIRMERIE – INSCRIPTION & Réinscription

(Document recto/verso)

Identité de l'élève

Nom : Prénom :
Né(e) le : A :
Nationalité : Sexe :

Scolarité de l'année 2026-2027

Classe : Date de rentrée :
Externe ☐ Demi-pensionnaire ☐ Interne ☐

Scolarité de l'année 2025-2026

Classe : Etablissement :
Commune :

Responsable légal (paie les frais scolaires et perçoit les aides)

Nom : Prénom : Lien avec l'élève :
Adresse :
Code postal Commune
Tél. dom : Tél. Portable
Courriel : @ travail :

Responsable légal

Nom : Prénom : Lien avec l'élève :
Adresse :
Code postal Commune
Tél. dom : Tél. Portable
Courriel : @ travail :

Autre personne à contacter

Nom : Prénom :
Lien de parenté avec l'élève
Tél. dom : Tél. travail : Portable

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes, selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.

Poursuivre au verso ➡

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Date du dernier rappel antitétanique : _____

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

Votre enfant a-t-il bénéficié d'une mesure d'aménagement de scolarité ou d'examen (**PAP - PPRE - PPS**)

en raison de dyslexie ou autre trouble du langage, de maladie chronique, d'un handicap moteur ou sensoriel, etc...)

oui ☐ non ☐

Si oui, merci de joindre une copie du dernier aménagement

Votre enfant a-t-il déjà bénéficié d'un PAI " *Projet d'Accueil Individualisé* :

oui ☐ non ☐

Si oui, joindre une copie sous pli cacheté à l'attention de l'infirmière scolaire

IMPORTANT

Votre enfant est scolarisé en lycée professionnel. A ce titre, tout accident survenu dans le cadre scolaire fait l'objet d'une **déclaration d'Accident de Travail (AT)**. Pour faire cette déclaration, l'infirmière a besoin du numéro de Sécurité Sociale de votre enfant et non du vôtre, même s'il est encore ayant droit.

Comment connaître ce numéro ?

- Votre enfant possède déjà sa carte vitale avec son numéro personnel,
- Votre enfant n'a pas de carte vitale. Vous demandez son numéro d'immatriculation auprès de la CPAM dont vous dépendez.

n° Sécurité Sociale de l'élève :

J'autorise ☐ Je n'autorise pas ☐

L'organisateur des sorties pédagogiques à prendre toute mesure qu'exigerait la santé ou la sécurité de mon enfant, y compris une éventuelle intervention médicale, dentaire ou chirurgicale.

n° portable de l'élève :

Si votre enfant est atteint d'une maladie susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'établissement, Merci de faire un courrier avec les éléments médicaux et le transmettre sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin scolaire et de l'infirmière scolaire.